

Durée

7 heures (1 journée)

Pré requis

- * Maîtriser la langue française,
- * Être médicalement apte aux travaux en hauteur.
- * L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

Personnes concernées

Toute personne ayant à connaître les techniques et les règles de sécurité pour le montage et l'utilisation des échafaudages roulants.

Type de formation : Présentiel

Objectifs

- * Être capable de réceptionner les éléments constitutifs de l'échafaudage roulant,
- * Être capable de le monter, de le démonter, et de le stocker,
- * Être capable d'effectuer la réception d'adéquation et la vérification journalière pour sa propre utilisation,
- * Être capable d'utiliser les échafaudages mobiles en respectant les règles de sécurité.

Durée de validité

Article R.4141-2 : « *l'employeur informe les travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité d'une manière compréhensible pour chacun. Cette information ainsi que la formation à la sécurité sont dispensés lors de l'embauche et chaque fois que nécessaire* »

Méthode pédagogique

- * Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- * Echange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques notamment dans le cadre de l'interactivité.

Moyens pédagogiques

- * Salle de formation équipée de tables, de chaises, d'un tableau, d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur,
- * Echafaudage roulant pour la pratique,
- * Remise de document regroupant l'ensemble de la formation.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

Parcours pédagogique

1. Préambule.

- * Présentation des objectifs de la formation.
- * Présentation du programme de la formation et de l'itinéraire pédagogique.

2. La législation.

- * L'arrêté du 21/12/2004,
- * Décret n°2004-924 du 1 septembre 2004.

3. La recommandation R457.

4. Les risques et la prévention.

5. Les différents examens (R457)

- * L'examen de montage (annexe 6),
- * L'examen d'adéquation (annexe 4),
- * L'examen de l'état de conservation (vérification journalière—Annexe 3).



6. La technologie de l'échafaudage roulant.

- * Les dispositifs de sécurité,
- * Les vérifications usuelles,
- * La lecture du plan de montage,
- * Les éléments constitutifs d'un échafaudage roulant.

7. L'utilisation des échafaudages roulants (annexe 4).

- * Les chantiers mobiles.

8. Pratique et savoir-faire.

- ⇒ examen de la notice fabricant
- ⇒ sécurisation de la zone de travail,
- ⇒ vérification des éléments de l'échafaudage,
- ⇒ assemblage de l'échafaudage selon la notice,
- ⇒ vérification du montage,
- ⇒ examen d'adéquation,
- ⇒ mise en service (pancarte verte),
- ⇒ démontage de l'échafaudage.

8. Evaluation des connaissances et du savoir faire.

Théorie:

- * Questionnaire de type QCM 10 questions (note minimum 6/10)
- * Correction collective et reprise en commun des thèmes n'ayant pas été assimilés.

Pratique:

- * Mise en pratique sur un échafaudage roulant.
- * Correction des mauvaises pratiques observées.



Attestation de formation délivrée en fin de formation.